

**PETIT LEXIQUE DES DYSFONCTIONNEMENTS LES PLUS COURANTS
DANS LES MECANISMES D'APPRENTISSAGE**

La dyscalculie : c'est un trouble spécifique des activités numériques. L'élève a du mal à compter, à dénombrer, à effectuer un calcul mental ou poser une opération écrite, à résoudre un problème ou apprendre les tables de multiplication.

Que pouvons-nous faire de simple ? Toujours autoriser l'usage de la calculatrice, laisser à disposition les tables d'addition et de multiplication, autoriser le recours au comptage sur les doigts, s'assurer de la compréhension du problème à l'oral, schématiser la situation problème.

Ces préconisations s'appliquent aux **évaluations**, mais seul un temps majoré semble être prévu au **DNB**.

La dyslexie : c'est un trouble du langage écrit qui se caractérise par des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe (oublis de mots et hésitations dans une lecture à haute voix, inversion de syllabes à l'écrit...). Un enfant dyslexique a du mal à s'organiser, à gérer plusieurs informations en même temps, à mémoriser. Il a souvent un faible niveau de lexique. Apprendre l'anglais s'avère en général particulièrement difficile pour lui.

Que pouvons-nous faire de simple ? Décomposer les tâches multiples, lire les consignes à haute voix et les reformuler au besoin plus simplement, limiter la copie, donner des documents aérés avec des textes en police **Arial 12 ou 14**. Ne pas pénaliser l'orthographe, privilégier l'évaluation orale. Donner des dictées aménagées en français, choisir des livres-audio. Proposer des QCM en histoire. En anglais, encourager l'élève à regarder ses séries préférées en VOST pour mémoriser la sonorité de la langue, traduire plus souvent pour donner du sens.

Pour les évaluations et examens, un temps majoré ou une diminution du nombre de questions est souhaitable. Une dictée aménagée est prévue au **DNB**. Notez toutefois que seuls les déficients visuels ont droit à des sujets agrandis en Arial 14 ou 16.

La dysorthographe : la dysorthographe est un autre trouble spécifique du langage écrit qui affecte en particulier l'orthographe. L'élève dysorthographique ne parvient pas, de manière importante et durable, à assimiler les règles orthographiques. Souvent, il écrit phonétiquement, qu'il s'agisse d'écriture spontanée ou d'écriture sous dictée. Il ne sait pas se relire de manière efficace ni mettre en œuvre des mécanismes de correction. Il a également un lexique faible.

Que pouvons-nous faire de simple ? Limiter le travail écrit et privilégier l'oral, donner la photocopie des traces écrites en taille 12 ou 14 (police Arial, interligne 1.5 ou 2), autoriser l'usage de l'ordinateur et d'un correcteur d'orthographe.

Aider l'élève à bien tenir son cahier mais ne pas le pénaliser si celui-ci est peu soigné.

Pour les évaluations et les examens, un temps majoré ou une diminution du nombre de questions est souhaitable. On peut favoriser les QCM, proposer des dictées aménagées (l'élève y aura droit au **DNB**), ne pas pénaliser l'orthographe.

La dysphasie : c'est un trouble envahissant du développement. Il est d'origine neurologique et affecte le langage oral. Il peut affecter la compréhension (l'enfant ne décode pas le message oral reçu) et/ou l'expression (confusions phoniques, faiblesse du lexique, erreurs de syntaxe). L'écrit est donc impacté aussi. Les paroles de l'élève dysphasique sont souvent indistinctes et il peut s'exprimer par mots plutôt que par phrases. Son comportement peut être inadapté faute de compréhension. La communication et l'intégration sont donc deux enjeux majeurs.

Que pouvons-nous faire de simple ? Bien expliquer aux autres élèves les difficultés particulières de l'enfant dysphasique pour faciliter son intégration scolaire (après accord de la famille et de l'élève). Mettre en place un PPS (Parcours Personnalisé de Scolarité) et faire une demande d'AVS auprès de la MDPH. Agrandir les supports. Accepter l'utilisation de l'ordinateur avec des logiciels adaptés. Associer les mots nouveaux à une image (*pencil* + image de crayon en anglais eg).

Pour les évaluations et les examens, l'élève dysphasique bénéficie de la dictée aménagée au **DNB**, d'une dispense de croquis en histoire-géographie et en sciences, du choix entre l'écrit et l'oral pour l'épreuve de LV1 du bac et d'une dispense de l'épreuve de LV2. Il a également le droit à un temps majoré et à la présence de son AVS.

La dyspraxie : c'est un trouble neurologique qui affecte la planification et l'automatisation des gestes. Il peut s'accompagner d'autres troubles cognitifs spécifiques comme la dyscalculie, ou de trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité. Un enfant dyspraxique fait souvent preuve de lenteur et de maladresse ; il a du mal à se repérer dans le temps et l'espace, à construire des figures en mathématiques, à lire.

Que pouvons-nous faire de simple ? Limiter l'écriture manuelle (éviter la copie, donner des textes à trous), favoriser l'utilisation de l'ordinateur, dispenser de la réalisation de cartes, de schémas et de dessins (ou être très indulgent quant à l'exécution). Augmenter la taille des caractères et des interlignes. Favoriser la verbalisation, l'utilisation de logiciels spécialisés. Permettre l'usage de la calculatrice et accepter l'échec en géométrie. Aménager les activités et la notation en EPS. En revanche, on peut être exigeant à l'oral sur la qualité des apprentissages (leçons sues et comprises).

Pour les évaluations et examens, un temps majoré est souhaitable. L'élève peut également composer sur ordinateur, être assisté par un(e) AVS.

Le TDAH (trouble de l'attention avec hyperactivité) : c'est un trouble neurocomportemental, c'est-à-dire qu'il résulte d'anomalies de développement et de fonctionnement du cerveau. Les jeunes atteints ont des difficultés d'encodage des informations, ils n'ont pas la notion du danger et présentent des déficits sur le plan de la socialisation, mais ils ne sont pas pour autant déficients intellectuellement. Il est donc important de comprendre que le système d'encadrement ou de motivation qui fonctionne pour la majorité des élèves est inopérant pour un jeune présentant un TDAH. Par ailleurs, ces jeunes sont hypersensibles et il est fondamental de créer avec eux un lien de confiance pour pouvoir construire une relation pédagogique.

Que pouvons-nous faire de simple ? Bien mettre en évidence les règles de vie de classe, par exemple en les affichant, et les réviser souvent. Placer l'élève au premier rang et le ramener régulièrement à ce qui se passe en cours, par exemple en tapant doucement sur sa table. Favoriser l'usage de l'ordinateur qui maintient l'attention et la motivation plus longtemps. Bien structurer les activités et répéter souvent les choses importantes pour en faciliter l'encodage.

Permettre à l'élève de faire ses **évaluations** dans un endroit calme, par exemple au CDI, en utilisant un traitement de texte. Distinguer les questions faciles des questions difficiles car souvent l'élève n'y arrive pas et il se décourage ; l'encourager à commencer par les questions faciles. Privilégier plusieurs évaluations courtes plutôt qu'une longue.

Aux **examens**, l'élève peut bénéficier de l'usage d'un ordinateur ou de la présence d'un(e)AVS ainsi que d'un temps majoré.

Enfin, l'emploi du temps peut être aménagé dans le cadre d'un PPS (Parcours Personnalisé de Scolarisation).

Un dernier mot. Toutes ces difficultés fragilisent les enfants et de ce fait, les élèves Dys sont souvent anxieux et manquent de confiance en eux. Ils ont besoin de notre bienveillance et de notre confiance pour restaurer leur estime de soi et leur propre confiance dans leur capacité à réussir.